

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MAIRIE DE VERSONNEX

Accusé de réception en préfecture
001-260103643-20260518-D20260308_005-DE
Date de télétransmission : 18/05/2026
Date de réception préfecture : 18/05/2026

Délibération n° 20260308__005

Nombre de membres en
exercice : 11
Date de la convocation :
30/04/2026
Votes exprimés : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 mai 2026

Le 07 mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de VERSONNEX s'est réuni à la Mairie de Versonnex, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MADER, le maire.

Présents: P MADER – D. ROTH – JL. MOLINARD – M. DUCROS – J. DUBOUT – M. AKOUDAD – P. FOLLY – D. GRUFFAT – S. DETRAZ.

Procuration : D. LEROEYE à D. ROTH et J. PETRY à JL. MOLINARD

Excusés : 0

Secrétaire de séance : JL. MOLINARD

OBJET : Election du vice-président et du vice-président délégué du CCAS

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles,

Le conseil d'administration a procédé à l'élection de son vice-président et de son vice-président délégué au vote à main levée, conformément à l'article R. 123-18 du Code de l'action sociale et des familles :

Mme Donata ROTH

a été élu(e) **vice-président(e)** du CCAS à l'unanimité/avec **11** votes pour,0 votes contre,0 abstentions.

Mme Martine DUCROS

a été élu(e) **vice-président(e) délégué(e)** du CCAS à l'unanimité/avec **11** votes pour,0 votes contre,0 abstentions.

La délibération est adoptée à l'unanimité/par **11** voix pour,0 voix contre,0 abstentions.

Fait à Versonnex, le 07 mai 2026

Le Secrétaire : JL MOUNARD



Rendu exécutoire

Le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

Le Président

Pierre MADER

